



**COMPTE RENDU DE LA SÉANCE ordinaire  
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT FACE, volet CSSdM  
tenue en visioconférence le LUNDI 07 DÉCEMBRE 2020**

---

**Étaient présentes:**

Direction : Annie Lamarre, directrice

Enseignantes : Josée Vaillancourt  
Catherine Grégoire  
Julie St-Pierre  
Laurence Couture

Parents : Elisabeth Pelletier, vice-présidente  
Geneviève Dodin  
Annie Savoie  
Anne-Karine Tremblay  
Julie Bourdua, substitut

Autres : Sylvie Da Costa, technicienne du service de garde  
Fabien Welp-Barr, membre de la communauté EMSB  
Catherine Vidal, présidente, Fondation École FACE  
  
Julie Bédard, chargée de projets au SRM du CSSDM (projet FACE)  
Martin Ménard, coordonnateur au SRM du CSSDM (projet FACE)  
Sylvie Leblanc, conseillère en communications du CSSDM (projet FACE)

**Étaient excusées :**

Élèves (non encore nommés)

Lydie Ducroux, présidente

---

**1. Présences et vérification du quorum**

À 18h32, en l'absence de la présidente, la vice-présidente constate quorum et ouvre la séance.

**2. Adoption de l'ordre du jour**

On passera le point 9.f. *Rapport du service de garde* directement après le point 6.a. *Délocalisation/Réhabilitation : Présentation du CSSDM*. On reporte à une prochaine rencontre le point 7.d. *Formation obligatoire des membres du CÉ*. L'ordre du jour tel que modifié est proposé par Geneviève Dodin, secondée par Anne-Karine Tremblay. Adopté sans opposition.

**3. Adoption du PV de la séance du 02 novembre 2020**

Le PV est proposé par Laurence Couture, secondée par Sylvie Da Costa. Adopté sans opposition.

#### 4. Suivis à la liste d'actions du 02 novembre 2020

Voir Annexe A.

#### 5. Période de questions du public / Zone de réflexion

En l'absence de public, ce point est passé.

#### 6. Affaires courantes de l'école

##### 6.a. Délocalisation/Réhabilitation : Présentation du CSSDM

Les représentants du CSSDM rappellent que le bâtiment du 4835 rue Christophe-Colomb (ancienne école Cardinal-Newman) a été retenu pour accueillir le primaire de FACE. Les travaux, actuellement en cours, devraient être terminés pour la rentrée de septembre 2022.

Ils annoncent que pour le secondaire, suite aux dernières rencontres avec les représentants du Comité de Vigie et aux analyses menées sur l'état des bâtisses, un seul lieu a été retenu : le 4251 rue St-Urbain (ancien siège de Jeunesse au Soleil), qui sera présenté comme recommandation principale pour accueillir le secondaire. Cette bâtisse pourrait être prête pour la rentrée de septembre 2023.

##### Rappel de l'échéancier suivi jusqu'ici :

14 août, analyse détaillée des bâtiments restants sur la liste du CVF avec un de ses représentants, puis visite des trois bâtiments retenus à l'issue de cette analyse : Édifice Manuvie (rue Sherbrooke Ouest), Direction de la Santé publique (parc Lafontaine), pavillon C de l'hôpital Royal-Victoria.

30 novembre : analyse finale avec un représentant du CVF et préparation de la recommandation pour le 4251 rue St-Urbain.

L'état d'avancement du projet sera présenté au Conseil du trésor dans les jours qui viennent, et une réponse est attendue vers mars 2021.

Les parents du CÉ demandent pourquoi, dans l'Info-Projet envoyé le 1er décembre 2020, il est encore question du bâtiment de la DSP dans le parc Lafontaine, alors que cette possibilité semble désormais éliminée. Les représentants du CSSDM précisent qu'elle reste envisagée, mais en tant que "plan B". L'ancienne bâtisse de Jeunesse au Soleil sera présentée comme prioritaire car elle fait partie du parc immobilier du CSSDM. Le MEES pourrait toutefois considérer que la bâtisse de la DSP est préférable en raison du financement différent qui serait utilisé (location plutôt qu'achat du lieu) ; par contre cette bâtisse risque de ne pas être prête avant 2025. Ils ajoutent que l'Info-Projet avait été rédigé en parallèle des travaux d'analyse, et n'a pas été corrigé avant d'être envoyé.

Un parent s'interroge : le projet total de réhabilitation et délocalisation temporaire a été estimé à plus de 160M\$, dont 40M\$ pour la délocalisation. À combien sont évaluées les 2 délocalisations actuellement, et ces montants ne viennent-ils pas amputer l'enveloppe totale pour la réhabilitation ? Les représentants du CSSDM répondent qu'à ce jour, les délocalisations du primaire et du secondaire sont estimées entre 65M\$ et 70M\$, mais que le financement ne sera pas uniquement affecté au projet FACE : d'autres enveloppes seront utilisées, puisque les deux bâtisses visées doivent être réhabilitées pour de futurs besoins de délocalisation d'autres écoles.

### 9.f. (avancé) Rapport du service de garde

La technicienne annonce que les listes d'inscription aux JP sont désormais envoyées aux parents avant la fin de la période d'inscription. Elle rappelle que, en conformité avec les directives ministérielles, les 17 et 18 décembre prochains, le service de garde sera fermé.

### 6.b. Bulletins et rencontres parents-enseignants

La direction annonce que la fin d'étape est fixée au 8 janvier, expiration du délai de remise des notes le 18 janvier. Les bulletins seront envoyés le 22 janvier, et la rencontre de parents a été avancée au 4 février 2021, de 17h15 à 20h30, en ligne. Elle sera réservée aux parents des enfants ayant des difficultés ; les autres parents seront invités à communiquer avec les enseignants au préalable.

Un parent s'inquiète des dates de signalisation préventive : la direction explique que les dates ont été revues mais que la première n'est qu'en mars. Le parent fait remarquer qu'il n'y a donc aucun contact officiel entre novembre et mars ! On lui répond que les enseignants sont théoriquement déjà en contact avec les parents des élèves en difficulté mais qu'il était impossible de faire autrement. La direction précise du même souffle que la directrice adjointe responsable du secondaire à FACE a mis sur pieds une "opération Rainbow" dans laquelle elle a inclus l'ensemble du personnel, afin de garder un contact le plus étroit possible avec les élèves à risque. Elle ajoute que le MEES demande qu'en avril, les enseignants réservent une période d'information et/ou rencontre aux parents, OU BIEN une façon pour les parents d'être plus au courant des difficultés, travaux et avancement de leurs enfants (probablement via Mozaïk). Mais la direction souligne que cela dépend de l'état de développement des compétences des enseignants, qui, elle le rappelle, sont en formation tout au long de l'année, et notamment sur les 3 journées pédagogiques supplémentaires.

### 6.c. 3 JP supplémentaires

Celles-ci sont fixées au lundi 11 janvier, vendredi 12 février et lundi 22 mars 2021.

### 6.d. Connexion wifi de l'école : État des lieux

La direction explique que les lieux où la qualité du réseau n'était pas satisfaisante ont été ciblés et l'opérateur informatique y a ajouté des bornes. Il reste des difficultés en musique, deux bornes sont à "capacité maximum" (1000MB) selon les techniciens, mais cela reste insuffisant. Un suivi est fait régulièrement pour savoir si et comment on peut améliorer le tout.

### 6.d. Ventilation & qualité de l'air : État des lieux

La direction explique qu'il faut distinguer la ventilation (mécanique) de l'aération (manuelle) des locaux.

- Sont visés par la **ventilation** : Gymnases, Auditorium, P-Scène. L'entretien préventif y est fait, les filtres sont changés 4 fois par an par un mécanicien en machinerie fixe (MMF). Un projet de sondes de mesure du taux de CO2 dans l'air est en cours, et si le système électrique le supporte, on déterminera où des échangeurs d'air peuvent être installés dans chaque aile, à chaque étage.
- Sont visés par **l'aération** (c.à.d. l'ouverture des fenêtres) : tous les autres locaux d'enseignement et bureaux, dont les fenêtres ont été dévissées à l'été afin de permettre une plus grande ouverture. Il est de la responsabilité des enseignants d'aérer les locaux, mais

on souligne que c'est compliqué à faire lorsqu'il faut aussi changer de local pendant les battements, sans parler des courants d'air partout et du froid.

Un parent souligne que selon les normes de l'INSPQ, la ventilation n'est adéquate dans aucune école, quelles que soient les mesures. La seule façon d'assurer une ventilation adéquate (c'est-à-dire de renouvellement d'air dans les locaux répondant à des mesures précises) serait d'implanter une politique d'ouverture obligatoire des fenêtres en tout temps. Les enseignantes se récrient : tout le monde tomberait malade, sans parler de conditions de travail inacceptables. Le parent insiste pour réfléchir à l'achat de filtres commerciaux, comme ce qui a été annoncé par la EMSB pour ses écoles tout récemment, mais reconnaît qu'il conviendrait d'effectuer des travaux électriques au préalable pour installer de tels ventilateurs dans chaque local.

## **7. Affaires courantes du CÉ**

### **7.a. Budget de fonctionnement du CÉ**

Rappel que les membres du CÉ doivent statuer sur l'affectation de 400\$ de budget de fonctionnement. On propose de l'allouer à l'achat de filtres pour le local du 7f3, dont les fenêtres ne s'ouvrent pas. À suivre.

### **7.b. Entente CSSDM-CSEM (protocole temporaire)**

Un parent souhaite relever quelques incohérences dans le protocole tel que signé en octobre, qui pourraient être de mauvais augure pour la renégociation de l'entente. La direction rétorque que les réflexions autour de la nouvelle entente ne se baseront pas sur ce protocole amendé, mais repartent de zéro. L'objectif est de permettre le déploiement du projet Beaux-Arts de façon harmonieuse, mieux arrimée entre les deux volets linguistiques, selon une structure de gouvernance bicéphale. Le parent insiste tout de même sur l'importance de ne pas laisser le CÉ en-dehors de ces négociations, notamment parce que l'expérience des parents est rarement prise en compte par les équipes écoles. On souligne qu'actuellement, l'expérience terrain donne à penser qu'on s'enlignait vers une séparation entre les deux volets. La direction répète que tout doit être renégocié et mieux arrimé, et que les priorités sont déterminées en fonction de leurs impacts sur l'organisation scolaire. Elle demandera qui peut siéger sur le comité de renégociation.

### **7.c. Rôle de l'OPP d'une école**

La vice-présidente rappelle que l'OPP est réservé aux parents, dont il favorise l'implication dans la vie scolaire. L'OPP ce sont des parents bénévoles qui organisent des activités dans l'école, et non l'école qui passe des "commandes" auprès de son comité. Aucun membre de la direction ni personnel de l'école n'a de siège sur le comité OPP, même si un membre de l'équipe école est essentiel pour la collaboration avec le milieu. Actuellement, le comité OPP de l'école se sent limité dans ses initiatives par la direction adjointe "pour qui" ils doivent réaliser des projets : c'est contre-productif lorsqu'on veut encourager la *collaboration* des parents à la vie scolaire.

La direction prend note de la situation et demande qu'un point plus précis lui soit fait en privé s'il y a un problème quelconque. Elle précise toutefois que bien que le comité soit formé de parents, un membre du personnel *doit* y être associé afin de réaliser la collaboration parents-école visée. Si l'école ne peut rien imposer à des parents bénévoles, ceux-ci ne peuvent pas non plus imposer de projets à l'école.

#### 7.d. Formation obligatoire des membres du CÉ et de la direction

Point remis. On rappelle que chacun doit prendre connaissance du Guide fourni.

#### 8. Rapport de la direction

- **Vie scolaire** : vidéo de danse (secondaire) autour du sujet des perceptions du Covid à venir ; activités de Noël prévues la semaine prochaine ; vidéo "réconfortante de Noël" en cours de préparation ; "corridor actif" en cours d'installation au sous-sol.
- **Formation et développement** professionnel des enseignants à grande vitesse malgré des changements quotidiens de consignes et de conditions de travail.
- **Tirage 2021-2022** : sous forme électronique, sous surveillance d'un parent du CÉ. Les demandes d'inscription sont en baisse sauf pour maternelle et secondaire 1. Il se peut que certaines classes de fin du primaire ne soient pas pleines l'an prochain.
- **Covid** : fin du présentiel le 16 décembre, enseignement à distance pour tous les 17 et 18 décembre (préscolaire, primaire, secondaire), service de garde fermé. La planification du travail sera envoyée aux parents ; au primaire l'exigence du MEES est 1 contact de l'enseignant par jour, au secondaire grille horaire habituelle. Retour en classe prévu le 5 janvier 2021 pour le primaire, 12 janvier 2021 pour le secondaire. On s'attend à ce que le modèle en alternance soit continué pour les secondaire 3-4-5.
- **Outils informatiques** : implantation progressive de Mozaïk pour la publication des devoirs, des résultats, suivis enseignants/parents, etc ; la conseillère pédagogique offrira sous peu aux élèves une formation "débutants" sur les outils bureautiques de base, qui sera suivie par une formation "intermédiaire".
- Le CSSDM est en train de créer une **adresse-type pour chaque CÉ**. Plus d'informations à suivre. Un parent fait remarquer que le CSSDM n'est généralement pas capable de donner accès à des personnes hors de son réseau (cf. le flop de l'adresse [projetface@cscdm.qc.ca](mailto:projetface@cscdm.qc.ca), que seuls les enseignants et la direction peuvent consulter) et demande que les modalités en soient vérifiées *avant* la mise en place de l'adresse. C'est à la présidence du CÉ d'en prendre connaissance et non à la direction.

#### 9. Rapport des autres membres

##### 9.a. Président

Absences répétées de la présidente : aucune destitution possible selon la LIP. Cependant, pour permettre un bon suivi des activités, la présidente, étant absente depuis plusieurs séances et ne donnant aucune nouvelle, sera contactée afin de connaître ses intentions. Si la personne n'a plus la capacité de participer activement, elle sera invitée à remettre sa démission au Conseil d'établissement.

##### 9.b. Représentant du GB EMSB

Rien à signaler.

##### 9.c. Conseil des élèves

En l'absence des représentants, ce point est passé. Le recrutement des élèves est en cours (9 groupes doivent être consultés séparément) mais aucun membre du personnel ne s'est fait

connaître pour prendre en charge la coordination du Conseil étudiant à ce jour.

#### **9.d. Enseignants**

Les enseignantes avouent que la planification de leur travail est devenue très difficile. L'enseignement "tout en virtuel" ou "tout en présentiel" est acceptable, mais le mélange des deux est "infernale" et laisse très peu de temps pour toutes les tâches connexes à l'enseignement proprement dit. Cela explique en grande partie le désengagement du corps professoral des activités périscolaires. Les changements de locaux rendent le tout plus difficile encore, puisqu'aucun local ne peut être personnalisé et tout le matériel transporté en permanence.

La vente de chandails kangourou et pantalons de sport est en cours via le site transactionnel de la Fondation, elle viendra financer le bal des finissants de secondaire 5.

Le cours de Gardiens avertis se donne cette année via Zoom pour les 6e années au besoin, par petits groupes d'élèves : ceux-ci sont invités à se regrouper et s'inscrire. Idem pour le cours "Je me garde" qui cible les 5e années. Les parents suggèrent d'envoyer l'information également aux élèves de secondaire 1 qui ont manqué le brevet en 2020 en raison de la Covid.

#### **9.e. Professionnels non enseignants**

En l'absence de représentants, ce point est passé.

#### **9.f. Service de garde**

(Voir en début de séance)

#### **9.g. Comité de parents CSSDM**

- Le 15 décembre a eu lieu une rencontre CP - CSSDM pour discuter des enjeux de l'aération des classes. Le CSSDM calcule qu'environ 1% des élèves et 1% du personnel sont affectés par la Covid, par conséquent il ne s'alarme pas pour une situation qu'il ne considère pas dramatique.
- Adresse [cp.covid19@csdm.qc.ca](mailto:cp.covid19@csdm.qc.ca) : le CP y centralise les différents avis d'éclosion des écoles pour avoir une vision globale de ce qui se passe sur le territoire du CSSDM.
- Présentation des requêtes du syndicat d'enseignants lors de la dernière rencontre, dans le cadre des négociations en cours pour le renouvellement de la convention collective. Le CP a été invité à donner son avis (sondage des représentants), ce sur quoi il sera statué lors de la prochaine rencontre.

#### **9.h. Comité de Vigie**

Voir le point 6.a. en début de séance.

#### **9.i. OPP**

Rien à signaler.

#### **9.j. Fondation**

La campagne de vente des sapins de Noël a eu tellement de succès que le producteur était en rupture de stock dès le 21 novembre.

Le CA de la Fondation cherche à concentrer ses activités actuelles sur des campagnes de recherches de fonds externes, afin de financer des activités liées aux arts qui soient "Covid-sécuritaires".



Vente de chandails via le site transactionnel, une part des revenus sera reversée à la Fondation.

#### **10. Affaires diverses**

Rien à signaler.

#### **11. Levée de séance**

À 20h57, l'ordre du jour étant épuisé, Anne-Karine Tremblay propose la levée de la séance, secondée par Geneviève Dodin.

Prochaine rencontre le lundi 25 janvier 2021 à 18h30.

---

Geneviève Dodin

9 janvier 2021

**ANNEXE A**  
**SUIVIS À LA LISTE D' ACTIONS SUITE À LA SÉANCE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**  
**TENUE À L'ÉCOLE FACE LE 02 NOVEMBRE 2020**

#	Action	Responsable	Échéance	Statut
1	Mettre à jour le PV + liste d'actions de la séance du 5 octobre 2020 et les partager sur le site web de l'école.	G Dodin A Lamarre	DÉCEMBRE	Fait
2	20200623 - Envoyer le <i>document</i> Projet Beaux-Arts (lignes directrices) à tous les membres du comité Beaux-Arts	Direction	DÉCEMBRE	À faire
3	20201102 - Envoyer l'information sur les conférences parents en ligne (Aider son enfant) au CÉ EMSB	G Dodin	DÉCEMBRE	Fait
4	20201102 - Partager aux parents la campagne de recrutement de bénévoles au CCS EHDAA du CP CSSDM	G Dodin	DÉCEMBRE	Fait
5	20201102 - Partager aux membres du CÉ le Guide issu de la formation obligatoire du MEES	G Dodin	DÉCEMBRE	Fait
6	20201102 - Tenir une rencontre commune SQI, CSSDM, CÉ CSSDM, CÉ EMSB, CVF au sujet de la Réhabilitation	Direction	DÉCEMBRE	Fait
7	20201102 - Préparer une publication "dernières nouvelles du CÉ" (titre à définir)	Membres parents	JANVIER	En cours
8	20201005 - Proposer une affectation pour le budget de fonctionnement du CÉ (400\$)	Tous	JANVIER	
9	20201102 - Se prononcer sur l'AGA parents (en ligne ou en présence) avant le 30 juin	Tous	JUIN	

**DOSSIERS À SUIVRE :**

- 20190415 - Introduire une politique Zéro-Déchets dans le Code de vie de l'école
- 20190415 - Implanter des initiatives de réduction des déchets à la cafétéria
- 20190128 - Projet éducatif : Moyens de mise en oeuvre